Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Non respect du jaf

Par deoine

Bonjour.
Le père de mon fils doit le prendre du 18 décembre au 26 comme le stipule le jugement.
Cependant il a décidé de ne pas respecter ces dates et m impose du 23 au 26.
Dois je faire une main courante vendredi pour non présentation pour me protéger d une future procédure au jaf?
Dois je accepter ses dates imposées ?
Merci